

16

JANVIER • FÉVRIER • MARS 2022



BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X,
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

INTERVIEW
 FIDES NIYONZIMA, PRÉSIDENTE
 DE LA COMMISSION FEMMES
 DE LA FEBUTRA
 FOCUS
 IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ
 DE LUTTER POUR NOS DROITS
 COLLECTIFS
 BRÈVES
 • QUEL DEVOIR DE VIGILANCE POUR NOS
 PARTENAIRES COLOMBIENS ?
 • PALESTINIAN WORKERS : UNE EXPOSITION
 DE PHOTOGRAPHIES DE VERONIQUE VERCHEVAL
 • LA BELGIQUE EN FAVEUR D'UN MÉCANISME DE
 FINANCEMENT D'UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE





Célébration du 8 mars 2022 par notre partenaire syndical au Burundi, la FEBUTRA. Fides Niyonzima, présidente de la commission Femmes de la FEBUTRA, au centre.



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

facebook.com/SolsocASBL
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes: Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Tangui CORNU, Claudia CAMUT, Farah DEHON, Fanny DUBOIS, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, François MARLIER, Ahmed RYADI, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°16 janvier–février–mars 2022



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

LE 8 MARS SOUS LE SIGNE DE L'ÉGALITÉ

Féminicides, violences sexuelles, stéréotypes de genre, pauvreté, inégalités... Quand pourra-t-on en parler au passé ? Nous voulons un avenir féministe, un avenir serein pour nous, nos sœurs et nos filles. Un horizon lointain mais pas une utopie.

Cette année, la Journée internationale de lutte pour les Droits des Femmes s'inscrit dans le thème « l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable ». Cette conquête nous concerne toutes et tous et prend une tournure urgente dans un contexte de crises multiples. Les problèmes structurels s'aggravent et les oppressions s'amplifient envers les plus fragilisés·e·s.

Il y a certains progrès inspirants, même dans des espaces traditionnellement masculins, où les femmes se créent une place et font bouger les choses. Vous allez découvrir au fil de ces pages l'expérience des conductrices de poids lourds au Burkina Faso et des femmes syndicalistes au Mozambique qui refusent l'inertie. Solsoc et la FGTB appuient ces projets et entendent renforcer de plus en plus les acteur·rice·s qui se mobilisent pour plus d'égalité de genre.

Il nous incombe de soutenir, grossir les rangs, faire mouvement. Le 8 mars est un bon jour pour se revigorer mais c'est toute l'année qu'il faut lutter !

Estelle Ceulemans, Présidente

► I N T E R V I E W

FIDES NIYONZIMA, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION FEMMES DE LA FEBUTRA

Au Burundi, il règne encore un certain conservatisme qui entrave la participation et la parole des femmes dans le monde du travail. Présidente de la commission « Femmes » de la FEBUTRA depuis 8 ans, mais aussi de la commission « Femmes » de la ligue de basketball du Burundi, Fides Niyonzima fait partie de celles qui font bouger les lignes. Pour nous, elle s'est prêtée au jeu de l'interview.

Peux-tu nous présenter la FEBUTRA et les missions de la commission « Femmes » que tu présides ?

La Fédération burundaise des travailleurs de l'alimentation (FEBUTRA), est une fédération de syndicats du secteur agroalimentaire formel et informel qui se donne pour mission de défendre les intérêts des travailleur·euse·s du Burundi dans le secteur de l'agroalimentaire et des branches connexes, influencer les politiques qui les concernent, contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail et pour ce faire renforcer les capacités des syndicats membres. En Belgique, la FEBUTRA est soutenue par la FGTB Horval et Solsoc. En son sein, la commission Femmes de la FEBUTRA cherche à sensibiliser les femmes syndicalistes, à renforcer leur leadership afin de se présenter aux élections dans les différentes instances syndicales. La commission met également en place des activités génératrices de revenus à destination des femmes, pour qu'elles puissent compléter leur faible salaire. En effet, les femmes ont des salaires souvent inférieurs aux hommes, et c'est à elles de joindre les deux bouts pour qu'à la fin du mois, la famille s'en sorte.

À quels obstacles principaux se confronte le comité des femmes ?

Les femmes ne sont pas considérées à la même hauteur que les hommes, elles ne partagent pas les mêmes responsabilités au sein du syndicat. Nous devons toujours demander l'accord pour que notre comité puisse organiser des activités. Plus largement, concernant l'implication des femmes dans le syndicat, la coutume tend à faire croire que les femmes n'ont pas le droit d'être syndiquées, de participer aux activités du syndicat. Nous devons donc convaincre les hommes chefs de service ou de famille qu'ils doivent encourager les femmes à s'impliquer dans le syndicat.

Quelle est la principale victoire de la commission Femmes ?

Maintenant nous travaillons avec les hommes et ils nous donnent la parole. La FEBUTRA est beaucoup plus attentive à nos revendications. Les femmes attendent les activités et en sont demandeuses. Et surtout, maintenant, nous disposons d'un budget spécial pour les activités de la commission Femmes, telles que les sensibilisations, les formations mixtes à destination notamment des chefs de service, des responsables syndicaux et des maris.

Découvrez l'interview dans son intégralité sur solsoc.be.

« IL EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ DE LUTTER POUR NOS DROITS COLLECTIFS ».

Des femmes syndicalistes luttent contre le sexisme et l'homophobie sur le lieu de travail au Mozambique. Extraits d'une interview réalisée par FOS*.

Le sexisme et l'homophobie sur le lieu de travail sont encore très répandus. Pourtant, les voix qui s'élèvent contre ces formes de discrimination se font de plus en plus entendre. Au Mozambique, plusieurs femmes militantes qui font partie du SINED (syndicat des travailleuse-s domestiques au Mozambique) ont formé un collectif. Elles se font appeler Ntshuku Nhamuave. Comment s'y prennent-elles exactement ?

Comment veulent-elles défier le sexisme et l'homophobie ? L'une des membres (qui souhaite rester anonyme pour des raisons de confidentialité) du collectif répond à ces questions.

Qu'est-ce qui vous a conduit à l'activisme, en particulier l'activisme LGBTI+ au travail ? Quelle a été votre expérience ?

[...] De nombreuses femmes, notamment les travailleuses domestiques, sont victimes de violences sexuelles. Il n'y a personne pour les protéger. Nous savons également qu'il existe des personnes d'orientations sexuelles différentes dans nos communautés, même si nous n'en parlons pas ouvertement. Cela m'a donné envie de mieux les comprendre et d'en faire un élément de mon militantisme.

[Comment accompagnez-vous ces travailleuse-s domestiques] ?

Notre objectif sur le lieu de travail est de veiller à ce que les travailleuse-s connaissent leurs droits. Qu'ils-elles bénéficient d'un environnement sûr, sans abus ni discrimination. Ce n'est pas facile,



Quelques-une-s des membres du SINED, syndicat des travailleuse-s domestiques du Mozambique. La coordinatrice de FOS Afrique du Sud, Tine Cornillie est également sur la photo (Centre).

car les travailleuse-s domestiques travaillent de manière isolée. En tant que syndicat, nous nous concentrons sur l'éducation des membres. Nous veillons à ce qu'ils et elles disposent des connaissances nécessaires pour comprendre lorsqu'il-elle-s sont maltraité-e-s ou que leurs droits sont violés. Nous nous éduquons également les un-e-s les autres en tant que travailleuse-s, car il y a beaucoup de sexisme et d'ignorance, même au sein du syndicat.

Comment renforcer l'organisation, le lobbying et la défense de l'égalité des sexes ?

Nous devons continuer à faire pression pour la ratification de la Convention

189 [sur les travailleuses et travailleurs domestiques] et de la Convention 190 [sur la violence et le harcèlement] de l'OIT. Nous devons également nous concentrer sur le renforcement des connaissances des travailleuse-s individuel-le-s, tout en leur permettant de s'organiser en tant que collectif. Un autre point important, sur lequel nous devons nous concentrer, est notre relation avec le gouvernement et les employeurs. Nous devons participer au dialogue social. [...]

** L'interview peut être retrouvée dans son intégralité sur le site de FOS. fos.ngo/nieuws/seksisme-homofobie-werkvloer-mozambique/*

Avec FOS et IFSI, nous mettons en œuvre un programme commun de promotion du Travail décent.



LE SINED, SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES DU MOZAMBIQUE EST UN PARTENAIRE DE FOS

► BRÈVES

QUEL DEVOIR DE VIGILANCE POUR NOS PARTENAIRES COLOMBIENS ?

En collaboration avec le centre de recherche CETRI, Solsoc, FOS et IFSI s'approprient à publier une étude sur le devoir de vigilance vu par leurs organisations partenaires colombiennes.

La mise en place de cadres légaux contraignants pour que les entreprises respectent les droits humains et l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeurs est actuellement discutée au niveau belge, européen et international. En avril dernier, une proposition de loi belge sur le devoir de vigilance a été prise en considération au Parlement fédéral. Dans le cadre des auditions autour du texte, IPC, une des organisations partenaires colombiennes de Solsoc, a été sollicitée pour rendre un avis sur la proposition de loi. Au niveau européen, c'est une proposition de directive, reportée à plusieurs reprises, qui a été publiée le 23 février dernier.

C'est dans ce contexte que l'idée d'une étude a germé, avec pour objectif de comprendre à quelles conditions des cadres légaux contraignants en termes de devoir de vigilance, aux niveaux belge, international et colombien, peuvent-ils constituer un outil efficace aux mains des acteurs colombiens pour imposer le respect des droits humains et de l'environnement. Par le biais de cette étude, Frédéric Thomas, chargé d'étude au CETRI a pu analyser les différents mécanismes légaux du devoir de vigilance, des cas concrets qui mettent en exergue la situation en Colombie ainsi que les positionnements de plusieurs acteurs dont les organisations partenaires colombiennes.

Les résultats de l'étude seront publiés en avril et viendront alimenter l'expertise et les actions de plaidoyer de FOS, IFSI et Solsoc aux côtés de leurs partenaires en Colombie et en Belgique.

LA BELGIQUE EN FAVEUR D'UN MÉCANISME DE FINANCEMENT D'UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

Peu après le lancement de la campagne « la protection sociale est un droit, pas un privilège ! » de FOS, IFSI, Solsoc, soutenue par Solidaris et la FGFB en octobre 2020, une proposition de résolution a été déposée par le député PS Malik Ben Achour à la Chambre et co-signée par plusieurs partis de la majorité. Celle-ci, alignée sur nos revendications, demandait au gouvernement fédéral d'investir davantage dans la protection sociale au sein de la Coopération au développement, de soutenir la création d'un Fonds mondial de protection sociale au niveau multilatéral, et de promouvoir la ratification de la Convention n°102 de l'OIT dans ses relations bilatérales avec les pays qui ne l'ont pas encore ratifiée.

Cette résolution a été adoptée à une large majorité le 10 mars. Sachant que la ministre de la Coopération au développement s'est déjà déclarée en faveur d'un tel mécanisme multilatéral de financement de la protection sociale universelle, Solsoc et ses partenaires espèrent fortement que la Belgique fortifiera sa position au niveau international pour contribuer à réaliser ce droit à la protection sociale pour toutes et tous.



PALESTINIAN WORKERS : UNE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES DE VÉRONIQUE VERCHEVAL

À travers une exposition de 20 photographies de la photjournaliste Veronique Vercheval, l'ONG Solsoc et la Centrale Générale - FGFB mettent en lumière des travailleurs du secteur des carrières de pierre en Palestine. Ceux qui, au quotidien, se lèvent et affrontent tant d'obstacles liés au contexte de l'occupation militaire et de l'apartheid imposés par Israël, pour travailler dans des conditions souvent particulièrement risquées et avec une protection sociale limitée. L'exposition dévoile les travailleurs, le travail de PGFTU, notre partenaire syndical palestinien, et permettra à ses visiteurs de saisir le contexte dans lequel ils évoluent.

Cette exposition sera disponible prochainement. Contact et informations : aschreiber@solsoc.be



► ACTION

POUR INTERDIRE LES PRODUITS DES COLONIES : SIGNONS L'ICE !

Alors que l'Union européenne dénonce la colonisation israélienne, celle-ci la renforce en entraînant des liens commerciaux qui permettent la viabilité économique et l'extension des colonies en territoires palestiniens occupés.

Le 21 février dernier, une trentaine d'organisations de la société civile, syndicats et ONG (dont Solsoc) ont relancé la campagne Made in illegality. Cette mobilisation d'ampleur a pour objectif de récolter le maximum de signatures de citoyen-ne-s belges afin de soutenir une initiative citoyenne européenne pour l'interdiction du commerce avec les colonies. En effet, si un million de signatures de citoyen-ne-s européen-ne-s sont récoltées, l'initiative citoyenne européenne permettra de pousser la Commission européenne à examiner une proposition.

La campagne Made in illegality est aussi un bon moyen de pousser la Belgique à jouer un rôle moteur en matière d'interdiction du commerce avec les colonies. En effet, le gouvernement



belge s'est récemment positionné favorablement sur ces enjeux en annonçant de nouvelles mesures en matière de différenciation vis-à-vis des colonies israéliennes, et a affirmé sa volonté de suivre avec attention le lancement de l'initiative citoyenne européenne sur le commerce avec les colonies.

Alors qu'à travers le monde, des voix s'élèvent de toutes parts pour dénoncer la colonisation subie par le peuple palestinien et le régime d'apartheid mis en place par Israël, nous avons toutes et tous notre rôle à jouer pour que cesse l'impunité.

Mobilisons-nous pour stopper le commerce de l'UE et de la Belgique avec les colonies !

Aidez-nous à atteindre 1 million de signatures. Signez l'ICE !

<https://stopsettlements.org/>

CONFÉRENCE INTERNATIONALE MUTUALISTE 2022

Solsoc et ses partenaires mutualistes d'Afrique ainsi que Solidaris ont participé ces 15 et 16 mars 2022 à la Conférence internationale mutualiste de Dakar qu'organise l'Association Internationale de la Mutualité (AIM). Le thème de cette conférence était « Atteindre la couverture sanitaire universelle en Afrique par les mutuelles : articuler de nouveaux partenariats entre mouvements sociaux, acteurs économiques et pouvoirs publics ».

Solsoc et Solidaris, au sein de MASMUT qui regroupe 3 mutuelles belges (Mutualités Socialistes-Solidaris, Mutualités Chrétiennes, et Mutualités Libres) et 3 ONG (Solsoc, WSM et Louvain Coopération) sont engagées dans l'extension de la protection sociale au niveau international. La conférence s'est clôturée par l'adoption d'une déclaration commune qui réaffirme que la santé est un droit pour tous et lance un appel aux États pour un financement durable de la couverture santé universelle autour des principes d'équité, de non-lucrativité, de respect et pour une gouvernance inclusive et participative afin d'atteindre la justice sociale.

**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



E.R. : P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 1200 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE